

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL



Déclaration de politique environnementale de la DER/FJ

Leader dans le financement d'initiatives entrepreneuriales, la DER/FJ a la volonté :

- d'opérationnaliser son Système de Gestion Environnementale et Sociale ;
- d'évaluer l'impact de toutes ses activités sur l'environnement et le social en utilisant des normes éprouvées et internationalement reconnues ;
- d'améliorer de façon continue les conditions d'un environnement propre pour la satisfaction de ses bénéficiaires, de son personnel ;
- encourager notre personnel, nos entrepreneurs, partenaires IFP et fournisseurs à adopter les mêmes pratiques environnementales et sociales,
- de promouvoir la préservation des ressources naturelles dans le financement des projets.

Sur l'ensemble des projets de la DER/FJ, des mesures sont prises afin de :

- prévenir la pollution, de diminuer quantitativement la production de déchets et les rejets aqueux, de valoriser au mieux nos déchets ;
- assurer les exigences d'hygiène et de sécurité conformes à la législation nationale ;
- faire de la protection de l'environnement une démarche continue et naturelle dans notre activité ;
- être en permanence conforme aux exigences légales applicables et aux autres exigences applicables relatives à nos aspects Environnementaux ;
- promouvoir la protection de l'environnement au sein de l'institution grâce à la formation, la communication et des conditions de travail conformes à nos objectifs environnementaux ;
- réduire notre consommation globale d'énergie et accroître l'efficacité énergétique dans la conception et la validation des projets ;

- promouvoir le développement d'éco-startup, de procédés et pratiques qui réduisent les risques et les impacts environnementaux et sociaux à un niveau acceptable ;
- acheter des matériaux respectueux de l'environnement, chaque fois que cela s'avèrera possible ;
- encourager nos bénéficiaires, les IFP partenaires et nos fournisseurs à mettre en place une démarche environnementale,
- assurer une politique de communication externe sur notre engagement environnemental.

Je m'engage à soutenir les actions entreprises par le service Environnement pour améliorer la relation de la DER/FJ à son environnement, de ses partenaires et des entrepreneurs.

Fait à Dakar le 19/08/2024

Dr. Aissatou Mbodji

Délégué Général de la DER/FJ

